



HOUEMONT

# TUTORIEL INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE



## ÉTAPES À SUIVRE

1. Compléter et/ou modifier la fiche sanitaire
2. Finaliser l'inscription périscolaire
3. Validation du dossier périscolaire
4. Inscrire votre enfant à une activité

### 1. Compléter et/ou modifier la fiche sanitaire

Dans le menu à gauche de l'écran, sous l'intitulé "Mes informations", cliquer sur "Fiche(s) sanitaire(s)". Cliquez ensuite sur "Fiche sanitaire à compléter" sous le nom de l'enfant.

#### Mes Informations

Ma Fiche Famille  
Mes codes d'accès  
Mon quotient familial  
Suivre mes demandes  
Fiche(s) sanitaire(s) ←  
Ajouter un enfant

#### Test 4 FAMILLE (2 ans)

Fiche sanitaire à compléter ←  
La fiche sanitaire n'a pas été saisie



**Si vous avez plusieurs enfants à inscrire, vous devez répéter cette étape pour chaque enfant.**

Vous devez compléter, modifier et/ou rectifier les informations de la fiche sanitaire **jusqu'en bas de la page, sans oublier de la valider.**

	Sexe : Nom : Prénom : Téléphone : Portable : Mail : Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : Lieu de naissance :	Féminin FAMILLE Test 4  14/07/2020 NANCY
---	---	---

Adultes habilités à venir récupérer l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence (en dehors des parents)

<input type="checkbox"/> Ajouter un contact	<input type="checkbox"/> Ajouter un contact
<input type="checkbox"/> Ajouter un contact	<input type="checkbox"/> Ajouter un contact

Les champs marqués d'une étoile (\*) sont obligatoires.

Terminer par **cocher la case validation** "Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche" puis enregistrer.

**Validation**

En validant cette fiche, je donne l'autorisation de soigner, d'opérer, et de pratiquer les anesthésies générales et locales pour les soins de mon enfant durant une éventuelle hospitalisation et je m'engage, le cas échéant à payer la part des frais de séjour, frais médicaux et d'opération éventuelles incombant à la famille.

J'atteste également avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche

Retour Enregistrer

Après avoir enregistré la fiche sanitaire, un message apparaîtra (ci-dessous) mais vous pourrez poursuivre l'inscription de votre enfant.

**CRÉATION DE LA DEMANDE**

Progression de votre demande

Votre demande a été transmise au Service Administratif Municipal pour traitement.

Inscription à une activité Modifier mes réservations

Modifier mon adresse mail Suivre mes demandes

Retour à l'accueil

## 2. Finaliser l'inscription périscolaire

Dans le menu à gauche de l'écran, sous l'intitulé "RÉSERVATIONS PÉRISCOLAIRES", cliquer sur "Inscription à une activité".

**Réservations Périscolaires**

Inscription à une activité

Modifier mes réservations

Visualiser mes modifications

Cliquez ensuite sur "Dossier d'inscription".

### ETAPE 1 : CHOIX DE L'ACTIVITÉ ET DU BÉNÉFICIAIRE

Sous le nom de chaque membre de votre foyer les activités disponibles en inscription.

FAMILLE TEST 4 ANS

Dossier d'inscription

CLIQUEZ ICI POUR COMPLÉTER LE DOSSIER D'INSCRIPTION 2022 / 2023

Après avoir cliqué sur le dossier d'inscription, la page ci-dessous apparaîtra.

## INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ

Progression de votre demande

À ce stade, vous êtes à 50 %  
de l'inscription périscolaire

ETAPE 2 : DOSSIER D'INSCRIPTION POUR TEST 4 FAMILLE

### DOSSIERS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Dossier : Dossier enfant		
Pièce	Obligatoire	Fichier
Certificat de vaccination ou carnet de santé	Oui	<input type="button" value="Ajouter"/>

Pour finaliser votre inscription, joindre les **justificatifs obligatoires** demandés dans "Dossier et pièces justificatives" :

- Certificat de vaccination ou pages du carnet de santé avec les vaccins.
- Justificatifs de domicile (facture, relevé...).
- Livret de famille (pages enfant et parents).
- Pièce d'identité du représentant légal de l'enfant.
- Attestation d'assurance scolaire et/ou périscolaire de l'année d'inscription.

Vous pouvez fournir d'autres pièces justificatives, selon votre situation (Attestation CAF, Calendrier de garde, Document médical, etc.).

Vous pouvez **scanner les documents ou les prendre en photos**, en recto-verso au format JPEG, PNG, PDF, et les insérer dans "Ajouter".

### DOSSIERS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Dossier : Dossier enfant		
Pièce	Obligatoire	Fichier
Certificat de vaccination ou carnet de santé	Oui	<input type="button" value="Ajouter"/>



**Attention**, si les documents sont trop volumineux et/ou au mauvais format, le dossier ne pourra pas être transmis. Si vous ne procédez pas à l'envoi des documents, vous ne pourrez pas accomplir la validation de votre dossier. **Cette étape est obligatoire.**

Pour finaliser votre inscription, n'oubliez pas de cocher la mention "Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur des services périscolaires ci-après" puis de cliquer sur "Continuer".

### Règlement intérieur

[Je télécharge le règlement intérieur](#)

Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur des services périscolaires ci-après

### 3. Validation du dossier périscolaire

Avant de pouvoir inscrire votre enfant aux activités périscolaires, le dossier "Inscription à une activité" que vous venez de remplir doit être **validé par les services de la ville**.

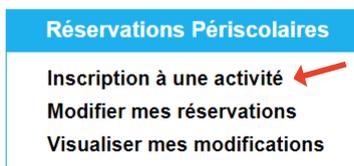
Après vérification et validation du dossier, vous recevrez un mail de confirmation dans votre espace "Vos messages".



**Attention**, si un document est refusé, vous serez averti immédiatement par mail et il vous sera demandé de joindre le document concordant dans "DOSSIERS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES". Vous devez supprimer le document non conforme puis ajouter le document adéquat.

### 4. Inscrire votre enfant à une activité

Dans le menu à gauche de l'écran, sous l'intitulé "Réservations Périscolaires", cliquer sur "Inscription à une activité".

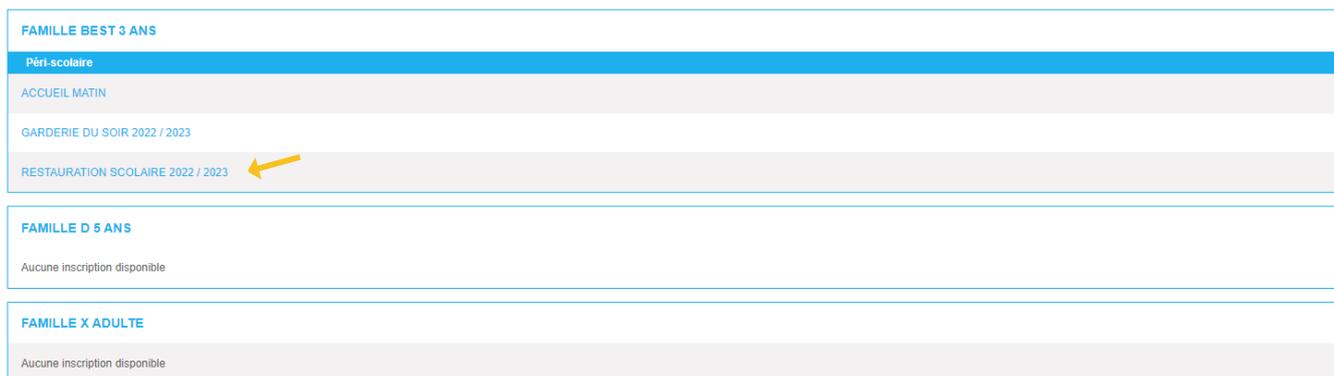


Une fois cette étape, vous pouvez choisir la ou les activités à réserver en cliquant sur l'intitulé de votre choix

#### Exemple cas inscription restauration scolaire

##### ETAPE 1 : CHOIX DE L'ACTIVITÉ ET DU BÉNÉFICIAIRE

Sous le nom de chaque membre de votre foyer les activités disponibles en inscription.



Après avoir cliqué sur la "restauration scolaire", vous devez cocher "j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur" puis enregistrer avant de pouvoir poursuivre la réservation.

ETAPE 2 : RESTAURATION SCOLAIRE 2022 / 2023 POUR BEST FAMILLE

Tarif unitaire	
	5,95 €

Règlement intérieur
<p><b>RESTAURATION SCOLAIRE</b></p> <p>L'inscription est valable pour l'année scolaire en cours. <b>Toute annulation ou réservation doivent être effectuées le jour même par le portail famille avant 8h30</b></p> <p>Les enfants sont pris en charge de <b>11h45 à 13h25</b>.</p> <p>La restauration scolaire accueille les enfants uniquement en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'enfant est pris en charge durant toute la durée de la pause méridienne par le personnel d'animation. Diverses activités sont proposées avant ou après le repas.</p> <p>Les familles doivent informer de la fréquentation prévisionnelle de leur(s) enfant(s) lors de l'inscription à la cantine. Il est possible d'inscrire son enfant à raison d'une à quatre fois par semaine en fonction des besoins de la famille.</p> <p><b>Toute réservation et présence de l'enfant non avisée sur le portail famille sera facturée 8€.</b></p> <p><u>Absence de l'enfant</u> : elle doit être signalée et justifiée auprès du service scolaire Le service ne sera pas facturé si un certificat médical est transmis à la mairie dans un délai de 48h00.</p> <p>Il est interdit d'introduire dans le restaurant scolaire de la nourriture venant de l'extérieur, qu'elle soit solide ou liquide, sauf dans le cadre d'un Projet Accueil Individualisé.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur</p>

Retour Continuer 

Après avoir pris connaissance du règlement, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant soit à l'année ou occasionnellement.

Calendrier Hebdomadaire
<p>Pour une <b>inscription annuelle</b> (ex : tous les lundis de l'année), merci de cocher le ou les jours dans le calendrier type ci-dessous.</p> <p>Pour une <b>inscription occasionnelle</b>, merci de cliquer directement sur terminer puis sur « modifier mes réservations » dans le menu de gauche.</p>

• **Réservations à l'année :**

Choisissez les jours de présence de votre enfant puis finaliser en cliquant sur "Terminer".

Exemple : Si vous souhaitez inscrire votre enfant tous les lundis de l'année, il vous suffit de cocher la case du lundi puis cliquer sur "Terminer" comme ci-dessous.

Calendrier souhaité	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
RESTAURATION SCOLAIRE 2022 / 2023	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>LEGENDE</b>							
<input type="checkbox"/> Jour disponible en modification	<input type="checkbox"/> Modification impossible						

Retour Terminer 



Il sera toujours possible **d'inscrire et/ou d'annuler les activités périscolaires** via le Portail Famille dans les délais prévus dans le règlement intérieur des services périscolaires :

- **Garderie du matin** la veille avant 22h00.
- **Garderie du soir** le jour-j avant 8h30.
- **Restauration scolaire** jusqu'au jour-j avant 8h30.

• **Réservations occasionnelles :**

Il est possible de réserver de façon occasionnelle en cliquant directement sur "Terminer" en bas de page.

Calendrier souhaité	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
RESTAURATION SCOLAIRE 2022 / 2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**LÉGENDE**

Jour disponible en modification

Modification impossible

Retour
Terminer

Une fois cette étape, vous pourrez procéder aux réservations des jours qui vous intéressent puis cliquer sur "Enregistrer"

RESTAURATION SCOLAIRE FAMILLE BEST

En cochant, la ou les cases ci-dessous, je sélectionne mes réservations la période pour :

RESTAURATION SCOLAIRE

Semaine 18, du 01/05/2023 au 07/05/2023	Lu 1	Ma 2	Me 3	Je 4	Ve 5	Sa 6	Di 7
RESTAURATION SCOLAIRE 5,95 €							
Action semaine 18 <input type="checkbox"/>							

Semaine 19, du 08/05/2023 au 14/05/2023	Lu 8	Ma 9	Me 10	Je 11	Ve 12	Sa 13	Di 14
RESTAURATION SCOLAIRE 5,95 €				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Action semaine 19 <input type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Semaine 20, du 15/05/2023 au 21/05/2023	Lu 15	Ma 16	Me 17	Je 18	Ve 19	Sa 20	Di 21
RESTAURATION SCOLAIRE 5,95 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Action semaine 20 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Semaine 21, du 22/05/2023 au 28/05/2023	Lu 22	Ma 23	Me 24	Je 25	Ve 26	Sa 27	Di 28
RESTAURATION SCOLAIRE 5,95 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Action semaine 21 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Semaine 22, du 29/05/2023 au 04/06/2023	Lu 29	Ma 30	Me 31	Je 1	Ve 2	Sa 3	Di 4
RESTAURATION SCOLAIRE 5,95 €		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Action semaine 22 <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Retour
Enregistrer



Il sera toujours possible **d'inscrire et/ou d'annuler les activités périscolaires** via le Portail Famille dans les délais prévus dans le règlement intérieur des services périscolaires :

- **Garderie du matin** la veille avant 22h00.
- **Garderie du soir** le jour-j avant 8h30.
- **Restauration scolaire** jusqu'au jour-j avant 8h30.

Attention, les opérations sont à répéter pour chaque enfant !

## Service Jeunesse

☎ 03 83 56 56 75

@ servicescolaire@mairie-houdemont.fr

🌐 <https://www.houdemont.fr/>